# RIODD 2023 : Changer ou s'effondrer ?

*Analyses, repères et propositions pluridisciplinaires face à la nécessité d'un changement rapide et profond de nos manières de produire de consommer et d'échanger*

# Proposition de session thématique
# *Numérique responsable : tendances et perspectives dans les organisations*

***Date limite pour les propositions de communication : Vendredi 12 mai 2023 (minuit)***

**(déposer sur le site + mail : riodd2023@sciencesconf.org + mail organisateur-trice)**

**1°) Présentation du/ de la (ou des) animateur/trice(s) de la session**

Contact
Julien De Benedittis , Mines Saint-Etienne – Laboratoire CoActis
julien.de-benedittis@emse.fr

Autres Organisatrices
Dubruc Nadine, Mines Saint-Etienne – Laboratoire CoActis
Mongo Michelle Mines Saint-Etienne – Laboratoire CoActis
Peillon Sophie Mines Saint-Etienne – Laboratoire CoActis

**2°) Titre précis de la session (français et anglais):**

**Numérique responsable : tendances et perspectives dans les organisations**

Responsible digital: trends and perspectives in organizations

Le secteur du numérique est porteur de nombreuses innovations dans les organisations qui sont nombreuses à actuellement déployer une stratégie de transformation digitale. Cette transition doit toutefois être articulée avec la transition écologique nécessaire pour réduire notre empreinte carbone durablement. La sobriété numérique vise cet objectif d'application des critères de durabilité environnementale à l'ensemble du cycle de vie de la Technologie de l'Information et de la Communication (TIC) tout en encourageant la réduction des usages numériques quotidiens. Il s'agit ainsi de faire converger deux transitions (écologique et digitale). Cela laissant toutefois entendre que les TIC peuvent être considérées comme une solution aux problèmes économiques avec des bénéfices (notamment) écologiques espérés conséquents. Or, des auteurs comme Flipo *et al*. (2016 : 37) mettent en garde contre l'idée selon laquelle la dématérialisation va permettre de répondre aux difficultés sociétales actuelles (environnement, cohésion sociale, inégalité, etc.). Cette idée s'appuyant « sur des scénarios de nature ingénieriale reposant sur des hypothèses sociales, économiques et politiques qui ne sont pas problématisées » et qui ne tient pas compte notamment des externalités environnementales négatives générées par le numérique (par exemple l'effet rebond). Pour autant, le contexte sanitaire de 2020 a démontré le rôle fondamental qu'occupent les TIC pour la poursuite des activités de la société (économiques, pédagogiques, juridiques, etc.) occasionnant une croissance exponentielle de leur usage qui n'est toutefois pas sans conséquence sur l'environnement (Bohas & Poussing, 2016 ; Chuang & Huang, 2018 ; Pitt *et al*., 2011).

Le numérique responsable a ainsi pour objectif de concilier ces deux grandes transitions contemporaines et correspond à l'intégration des TIC dans les processus de dématérialisation et de décarbonation de l'économie (Attour & Depret, 2014). En cela, il s'agit d'une gamme d'initiatives et de technologies qui vont chercher, directement (dans leur incarnations) et indirectement (à travers la facilitation) à surveiller, contrôler et modifier notre impact sur l'environnement (Berthon & Donnellan, 2011). Ainsi, outre les TIC « vertes » développées afin d'avoir une incidence moindre sur l'environnement, l'« *IT for Green* » qualifie l'usage des TIC, vertes ou non, dans des politiques visant à écologiser les modes de vie (Flipo, 2021).

Toutefois, une approche techno-centrée du phénomène limite la prise en considération des usages. L'angle du numérique responsable en tant que « démarche qui consiste à concevoir des services numériques plus sobres et à modérer ses usages numériques quotidiens » (www.greenit.fr) invite à mieux cerner les usages écoresponsables de ces TIC dans les organisations et estimer pourquoi et dans quelle mesure ils sont intégrés dans les pratiques organisationnelles.

Cette session thématique abordera la question du numérique responsable selon deux perspectives.

Dans un premier temps il sera proposé d'aborder selon une approche critique l'état de la sobriété numérique et des tendances actuelles au niveau stratégique (stratégie nationale, locale et organisationnelle).

Dans un second temps, le focus sera mis sur la mise en œuvre concrète et opérationnelle de la démarche de sobriété numérique dans les organisations (sensibilisation et formation des individus et appropriation des pratiques).

*Références bibliographiques*

Attour, A., & Depret, M. H. (2014). Information technology and territorial strategy of sustainable cities: The case of French ecocities. *Innovations*, 44(2), 187–212.

Berthon, P., & Donnellan, B. (2011). The Greening of IT: Paradox or promise? *Journal of Strategic Information Systems*, 20(1), 3–5.

Bohas, A., & Poussing, N. (2016). An empirical exploration of the role of strategic and responsive corporate social responsibility in the adoption of different Green IT strategies, *Journal of Cleaner Production*, 122, 240–251.

Chuang, S.-P., & Huang, S.-J. (2015). Effects of Business Greening and Green IT Capital on Business Competitiveness. *Journal of Business Ethics*, 128(1), 221–231.

Flipo, F., Deltour, F., & Dobré, M. (2016). Les technologies de l'information à l'épreuve du développement durable. *Natures Sciences Sociétés*, 24(1), 36–47.

Flipo, F. (2021). *L'impératif de la sobriété numérique*. Editions Matériologiques.

Pitt, L. F., Parent, M., Junglas, I., Chan, A., & Spyropoulou, S. (2011). Integrating the smartphone into a sound environmental information systems strategy: Principles, practices and a research agenda. *Journal of Strategic Information Systems, 20(1)*, 27–37.